

La Fédération de la Voile du Québec Ltée

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 octobre 2023



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de La Fédération de la Voile du Québec Itée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Fédération de la Voile du Québec Itée** (« la fédération »), qui comprennent le bilan au **31 octobre 2023** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fédération au **31 octobre 2023**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fédération.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

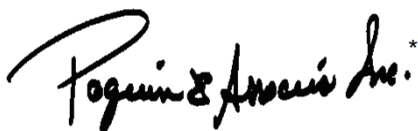
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fédération;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fédération à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 12 février 2024

* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A131162

La Fédération de la Voile du Québec Itée

États financiers

31 octobre 2023

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

La Fédération de la Voile du Québec Itée

1

Résultats

Exercice terminé le 31 octobre 2023

	Opérations régulières (excluant Placements Sports)	Programme Placements Sports	Développement de l'excellence	2023	2022
Produits					
Subventions					
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec	395 244 \$	- \$	139 076 \$	534 320 \$	376 312 \$
Appariement Placements Sports (fonds de réserve)	-	74 790	-	74 790	19 579
Institut national du sport du Québec	-	-	1 900	1 900	2 940
	395 244	74 790	140 976	611 010	398 831
Autres produits					
Revenus de dons admissibles Placements Sports	-	19 681	-	19 681	5 152
Cotisations et participations	262 264	-	23 566	285 830	287 684
Activités promotionnelles et vente de matériel	72 262	-	823	73 085	62 343
Opérations	28 157	-	-	28 157	30 274
Intérêts générés sur fonds cédés dans le cadre de Placements Sports	-	6 700	-	6 700	6 182
	362 683	26 381	24 389	413 453	391 635
Total des produits	757 927	101 171	165 365	1 024 463	790 466
Charges					
Ressources humaines	493 091	20 212	-	513 303	386 406
Administration générale et opérations	116 580	35 156	36 693	188 429	115 272
Équipement (acquisition, entretien et location)	60 884	1 385	5 422	67 691	52 340
Activités promotionnelles et vente de matériel	33 829	44 418	2 472	80 719	58 599
Soutien au développement de l'excellence	-	-	103 729	103 729	70 637
Support et transfert	45 991	-	9 549	55 540	43 123
Amortissement des immobilisations corporelles	7 552	-	7 500	15 052	18 992
Amortissement rabais d'intérêts (CUEC)	-	-	-	-	3 942
	757 927	101 171	165 365	1 024 463	749 311
Total des charges					
	-	-	-	-	41 155 \$
Excédent des produits sur les charges					

La Fédération de la Voile du Québec Itée

2

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 octobre 2023

	Opérations régulières (excluant Placements Sports)	Programme Placements Sports	Développement de l'excellence	2023	2022
Solde au début	159 539 \$	67 745 \$	31 640 \$	258 924 \$	217 769 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	41 155
Solde à la fin	159 539 \$	67 745 \$	31 640 \$	258 924 \$	258 924 \$

La Fédération de la Voile du Québec Itée

3

Bilan

Au 31 octobre 2023

	2023	2022
Actif		
À court terme		
Encaisse	48 435 \$	47 662 \$
Placement temporaire	334 279	358 495
Subventions à recevoir [note 4]	31 334	114 860
Créances	48 727	84 924
Don à recevoir - Sports Québec pour le Programme Placements Sports	-	3 718
Stocks	42 138	36 148
Frais payés d'avance	52 306	12 279
	557 219	658 086
Immobilisations corporelles [note 5]	22 503	37 555
	579 722 \$	695 641 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs [note 6]	53 482 \$	87 904 \$
Subventions reportées [note 7]	235 046	324 645
Revenus reportés	32 270	24 168
	320 798	436 717
Actif net		
Non affecté		
Opérations régulières	159 539	159 539
Programme Placements Sports	67 745	67 745
Développement de l'excellence	31 640	31 640
	258 924	258 924
	579 722 \$	695 641 \$

Pour le Conseil d'administration

Gilles Tétrault

Administrateur

Catherine Bussières

Administrateur

La Fédération de la Voile du Québec Itée

4

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre 2023

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Subventions	604 937 \$	487 966 \$
Autres produits	461 470	350 002
	1 066 407	837 968
Sorties de fonds :		
Fournisseurs et services	(460 777)	(330 106)
Ressources humaines	(629 073)	(475 501)
	(1 089 850)	(805 607)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	(23 443)	32 361
Activités de financement		
Remboursement prêt d'urgence du gouvernement du Canada	-	(30 000)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	-	(30 000)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(32 609)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	-	(32 609)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(23 443)	(30 248)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	406 157	436 405
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	382 714 \$	406 157 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Encaisse	48 435 \$	47 662 \$
Placement temporaire	334 279	358 495
	382 714 \$	406 157 \$

Notes complémentaires

31 octobre 2023

1. Statut et nature des activités

La Fédération, constituée en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies du Québec, a pour mission la promotion du développement de la voile au Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du manuel des CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement temporaire, des créances et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de cotisation des membres sont comptabilisés lorsque les sommes sont gagnées.

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus d'opération, d'activités promotionnelles et de vente de matériels sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fédération constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile sur trois à cinq ans, selon le type d'équipement.

Services reçus à titre bénévole

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ses heures, les services reçus à titre de bénévoles ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fédération.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Notes complémentaires

31 octobre 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)**Ventilation des charges**

Les charges directement reliées au Programme Placements Sports et Loisirs et développement de l'excellence sont imputées à ces programmes. Les revenus supplémentaires générés par le programme Placements Sports et Loisirs, disponibles pour soutenir les frais généraux d'opération, sont imputés aux salaires.

Impôts sur les bénéfices

La Fédération est un organisme sans but lucratif et n'est, par conséquent, pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

3. Programme Placements Sports

Grâce au programme Placements Sports et Loisirs, géré par Sports Québec et le Regroupement loisir et sport du Québec (RLSQ), les fédérations bénéficient d'un important levier pour encourager la générosité des donateurs potentiels. Le programme bonifie les dons reçus par la Fédération en rajoutant des fonds allant de 50% à 500% de la valeur du don admissible. Ainsi, dans le cadre de ce programme, La Fédération de la Voile du Québec Itée reçoit 380% de revenus d'appariement, sous réserve de céder la propriété de 20% des dons admissibles au programme Placements Sports ainsi que 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Gestion de patrimoine Desjardins. Ces montants cédés ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées pour une période minimale de 10 ans.

Au cours de l'exercice, la Fédération a recueilli un total de 24 602 \$ (6 440 \$ au 31 octobre 2022) en dons, dont 24 602 \$ (6 440 \$ au 31 octobre 2022) en dons admissibles au Programme Placements Sports, lui donnant droit à l'appariement de 93 486 \$ (24 471 \$ au 31 octobre 2022).

Du total de ces montants reçus au cours de l'exercice, la Fédération a cédé des dons, y compris des dons d'appariement, totalisant 23 618 \$ (6 182 \$ au 31 octobre 2022) à la Fondation du Grand Montréal et à la Gestion de patrimoine Desjardins. Au 31 octobre 2023, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal et à la Gestion de patrimoine Desjardins s'élève à 199 688 \$ (176 070 \$ au 31 octobre 2022).

4. Subventions à recevoir

	2023	2022
Ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur du Québec	31 334 \$	114 860 \$

5. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2023	2022
Équipements	105 403 \$	83 856 \$	21 547 \$	35 730 \$
Équipement informatique	2 608	1 652	956	1 825
	108 011 \$	85 508 \$	22 503 \$	37 555 \$

6. Créditeurs

	2023	2022
Dû à Sports Québec pour le Programme Placements Sports	1 920 \$	-
Fournisseurs et frais courus	22 681	48 137
Gouvernement du Canada	14 652	14 652
Salaires à payer	3 406	13 666
Vacances à payer	7 796	5 749
Sommes à remettre à l'État	2 048	893
Retenues à la source à payer	979	4 807
	53 482 \$	87 904 \$

Notes complémentaires

31 octobre 2023

7. Subventions reportées

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	Solde au 31 octobre 2022	Encaissements à recevoir	Constaté à titre de produits	Solde au 31 octobre 2023
Ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur du Québec	324 645 \$	443 021 \$	534 320 \$	233 346 \$
Institut national du Sport du Québec	-	3 600	1 900	1 700
	324 645 \$	446 621 \$	536 220 \$	235 046 \$

8. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'Organisme a versé une somme de 8 469 \$ (7 623 \$ en 2022) en services contractuels à un particulier qui est lié à la Directrice de l'Organisme. Ces opérations sont inscrites aux dépenses de ressources humaines de l'exercice et sont conclues dans le cours normal des activités selon les tarifs fixés pour ces services.

9. Instruments financiers

La Fédération, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 octobre 2023.

Risque de crédit

Pour les contributions, la Fédération évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.